

Dundee
Elgin
Franklin
Godmanchester

Havelock
Hinchinbrooke
Howick
Huntingdon

Ormstown
Saint-Anicet
Saint-Chrysostome
Sainte-Barbe
Très-Saint-Sacrement



RAPPORT ANNUEL FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ 2024



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

MISE EN CONTEXTE

Le Fonds région et ruralité (FRR), en vigueur depuis le 1^{er} avril 2020, est doté d'une enveloppe totalisant près de 1,3 G\$ pour la durée du *Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes*. Ainsi, des crédits s'élevant à 250 M\$ y sont prévus pour 2020, lesquels passeront à 267,5 M\$ pour chaque année suivante, jusqu'en 2024. Celui-ci se décline en quatre volets :

Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions vise à appuyer la réalisation de projets mobilisateurs qui auront un impact sur le territoire de chacune des régions du Québec. Ces projets sont choisis en fonction des priorités de développement propres à chaque région.

Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC vise à appuyer tout effort de développement local et régional des MRC. Conformément à l'entente de gestion conclue avec le gouvernement, les mesures auxquelles les MRC peuvent affecter les sommes reçues dans le cadre de ce volet peuvent notamment porter sur les objets suivants :

- Planification de l'aménagement et du développement;
- Soutien aux municipalités locales;
- Promotion et soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie;
- Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles;
- Soutien au développement rural.

Volet 3 – Projets « Signature innovation » des MRC vise à encourager la mise en œuvre de projets majeurs à l'échelle supra locale, à partir d'un créneau d'intervention déterminé par la MRC.

Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale vise à soutenir davantage les territoires faisant face à des défis particuliers de vitalisation et permet également de soutenir des municipalités locales afin qu'elles puissent offrir à leurs citoyens des services de qualité à moindre coût.

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT 2024

Au chapitre des priorités annuelles, sur lesquelles seront amenées à reposer les actions en lien, entres autres, avec le FRR et les formes de soutiens possibles en provenance de ce fonds, celles-ci rejoignent les objectifs suivants :

1	Contribuer au développement organisationnel de la MRC du Haut-Saint-Laurent.	a) Favoriser la planification et la mise en œuvre des orientations de la MRC du Haut-Saint-Laurent en matière de développement régional.
		b) Favoriser la mise en œuvre des meilleures pratiques eu égard à la gestion de la MRC du Haut-Saint-Laurent.
		c) Contribuer à la mise en oeuvre d'un plan d'action lié à une planification stratégique.
2	Appuyer les mandats en aménagement et gestion du territoire.	a) Soutenir la mission et les mandats de la MRC en aménagement du territoire.
		b) Entreprendre les travaux pour la production ou la révision d'un schéma d'aménagement révisé (SAR).
3	Contribuer au développement économique local et régional du territoire du Haut-Saint-Laurent.	a) Appuyer les organismes à but non lucratif (OBNL) opérant en développement touristique par la voie du Fonds de développement touristique.
		b) Appuyer le démarrage et l'expansion d'entreprises dans le cadre du Fonds local d'investissement (FLI), du Fonds de soutien aux entreprises (FSE) ou du Fonds local de solidarité (FLS).
		c) Aider les entreprises à intégrer le développement durable dans leur modèle d'affaires.
		d) Favoriser l'acquisition de connaissances de notre environnement d'affaires.
4	Contribuer au développement social et rural du Haut-Saint-Laurent.	a) Soutenir la mobilisation des communautés et de projets sociaux et collectifs.
		b) Favoriser le développement de projets structurants promus par des OBNL et des entreprises de l'économie sociale.
		c) Favoriser des initiatives en bénévolat sur le territoire de la MRC.
5	Favoriser le transport collectif et adapté sur le territoire du Haut-Saint-Laurent.	a) Soutenir l'offre de mobilité durable, de transport collectif (autobus et taxibus) et de transport adapté sur le territoire du Haut-Saint-Laurent.
		b) Favoriser les pratiques innovantes en matière de transport collectif.
6	Favoriser le développement culturel sur le territoire du Haut-Saint-Laurent.	a) Permettre la réalisation de projets régionaux, locaux et intermunicipaux en loisirs et culture.
		b) Favoriser le réseautage de la culture avec les autres activités présentes sur le territoire de la MRC.
		c) Considérer la culture comme un enjeu du marketing territorial.
7	Appuyer la mise en œuvre d'ententes sectorielles régionales.	a) Contribuer à la mise en œuvre d'ententes sectorielles régionales conclues à l'échelle de la région de la Montérégie.
		b) Favoriser la réalisation d'ententes sous-régionales conclues à l'échelle de la Montérégie-Ouest.

BILAN DU FONDS

PROJETS SOUTENUS

En fonction des priorités annuelles et de l'entente survenue avec le MAMH concernant le FRR et ses différents volets, les investissements pour l'année 2024 se sont présentés comme suit :

Projet	Promoteur	Secteur	Montant accordé	Volet FRR
Aménagement du territoire	MRC Haut-Saint-Laurent	Aménagement	91 775 \$	2
Les Délices à Caro	Entreprise	FSE	15 000 \$	2
Pianos Publics	MRC Haut-Saint-Laurent	Culture	11 949 \$	2
Portes ouvertes	CRFHSL	Social	4 000 \$	2
Location d'Outils SM	Entreprise	FSE	15 000 \$	2
Garage Saint-Barbe	Entreprise	FSE	15 000 \$	2
COBAVER-VS	MRC Haut-Saint-Laurent	Tourisme	1 136 \$	2
Étude complémentaire navette interrive	MRC Beauharnois-Salaberry	Social	1 785 \$	2
Café La Ruche	Entreprise	FSE	5 186 \$	2
Projet Territo-Art	MRC Haut-Saint-Laurent	Culture	9 960 \$	2
Mandat en développement des communautés et autres accompagnements	MRC Haut-Saint-Laurent	Social	59 626 \$	2
Conseil aux organismes, entreprises, communautés (mobilisation)	MRC Haut-Saint-Laurent	Économie	112 454 \$	2
Mandat en développement touristique	MRC Haut-Saint-Laurent	Tourisme	113 998 \$	2
Mandat en développement culturel	MRC Haut-Saint-Laurent	Culture	113 084 \$	2
Gymnase entraînement athlétique inc.	Entreprise	FSE	15 000 \$	2
Distinctions bénévoles	CDC Haut-Saint-Laurent	Social	3 000 \$	2
Fonds touristique	Les amis de la réserve nationale de la faune du Lac Saint-François	Tourisme	40 000 \$	2
TOTAL			627 953 \$	

ENTENTES

La MRC a également participé à la mise en place et à l'application de diverses ententes, de concert avec plusieurs partenaires, afin de maximiser les retombées sur le territoire. Ces ententes se présentent à l'intérieur de certains créneaux comme exposés dans le tableau ci-dessous.

Entente	Secteur	Montant accordé ¹
Entente sectorielle de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Montérégie-Ouest (CALQ)	Culture	8 000 \$
Entente sectorielle de développement pour l'économie et la main d'œuvre en Montérégie 2020-2026	Économie	2 380 \$
Entente sectorielle de développement du secteur Bioalimentaire pour la réalisation de projets structurants 2022-2025 en Montérégie	Économie	9 231 \$
BIEC	Économie sociale	10 000 \$
Entente sectorielle de développement pour la Concertation Régionale dans la région administrative de la Montérégie	Économie sociale	15 759 \$
Concertation Horizon	Social	25 000 \$
L'Arterre	Économie	11 739 \$
Cadets de la SQ	Social	17 000 \$
Entente sur la valorisation du patrimoine	Culture	
Entente sectorielle AFM	Aménagement	4 800 \$
Tourisme Montrégie entente réseau multirives	Tourisme	50 001 \$
TOTAL		153 910 \$
Investissements totaux 2024		781 863 \$



CONCLUSION

L'année 2024 s'inscrit dans la continuité des années précédentes en ce sens qu'elle émane de l'affinage en continu de nos outils de planification et des stratégies y découlant. La mise à jour sur une base régulière de nos politiques vient également ajouter à une meilleure intégration avec les besoins du milieu documentés régulièrement par nos ressources pour mieux répondre aux enjeux de développement présents sur notre territoire.



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Extrait du livre des délibérations du Conseil régional, session ordinaire tenue le 18 juin 2025 et présidée par madame Louise Lebrun, préfète et mairesse de la municipalité de Sainte-Barbe.

Sont présents :

Madame Agnes McKell, mairesse de la municipalité de la paroisse de Très-Saint-Sacrement
Monsieur André Brunette, maire de la ville de Huntingdon
Madame Christine McAleer, mairesse de la municipalité d'Ormstown
Madame Deborah Stewart, mairesse de la municipalité d'Elgin
Monsieur Giovanni Moretti, maire de la municipalité de Saint-Anicet
Madame Hélène Lavallée, mairesse de la municipalité du canton de Havelock
Madame Linda Gagnon, mairesse de la municipalité du canton de Dundee
Madame Louise Lebrun, préfète et mairesse de la municipalité de Sainte-Barbe
Monsieur Pierre Poirier, maire de la municipalité du canton de Godmanchester
Monsieur Richard Raithby, maire de la municipalité de Howick
Monsieur Steve Laberge, maire de la municipalité de Saint-Chrysostome
Monsieur Yves Métras, maire de la municipalité de Franklin et préfet suppléant

Sont également présents :

Madame Chantal Isabelle, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe
Monsieur Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier

Est absent :

Monsieur Mark Wallace, maire de la municipalité de Hinchinbrooke

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ - VOLET 2 - ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2024

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-Laurent reçoit sur une base annuelle de la part du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), via le Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 2, des sommes destinées à soutenir différentes initiatives, projets ou actions pour soutenir le développement du territoire du Haut-Saint-Laurent, contribuant à la qualité de vie et à la prospérité de ses citoyens;

ATTENDU QUE la MRC doit effectuer annuellement un bilan associé à l'utilisation de ces sommes et de leur impact sur l'ensemble du territoire;

ATTENDU QUE pour ce faire, les données financières pour l'année 2024 ont été acheminées au MAMH et que le rapport d'activités pour l'année 2024 doit être adopté.

11091-06-25

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Monsieur Richard Raithby
Appuyé par : Monsieur André Brunette et résolu unanimement,

D'adopter le rapport d'activités FRR - Volet 2 pour l'année 2024 de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

De transmettre la présente résolution au MAMH.

De publier de ce rapport sur le site Internet de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

ADOPTÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DONNÉ À HUNTINGDON, ce 23 juin 2025


M. Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier